



# ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLÉES/PARTENAIRES INSTITUTIONNELS SUR LES ENJEUX DU SDAGE DU BASSIN DE CORSE

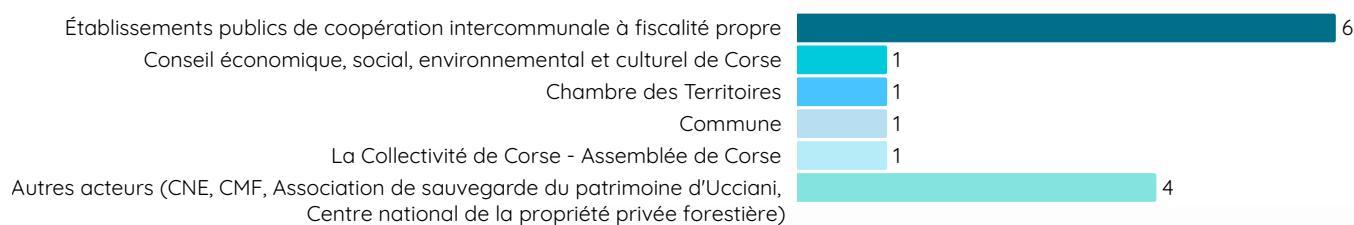
## Synthèse des contributions

### MÉTHODOLOGIE & OBJECTIFS

Dans le cadre de l'élaboration du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin de Corse, une large consultation des assemblées a été conduite du 25 novembre 2024 au 25 mars 2025 inclus.

**L'objectif :** recueillir les contributions des acteurs institutionnels, techniques et territoriaux sur plusieurs enjeux, afin d'alimenter la stratégie de gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques..

**14 contributions** ont été reçues :



### GRANDS ENJEUX DE L'EAU À TRAITER DANS LE PROCHAIN SDAGE



#### Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource des milieux

**La sobriété apparaît comme un enjeu prioritaire**, structurant dans l'ensemble des contributions analysées. Elle est reconnue comme une réponse incontournable face au changement climatique à la raréfaction de la ressource et à la pression croissante exercée sur les milieux. La Collectivité de Corse, de la CAPA, de la Communauté de Communes Centre Corse et du CESEC insistent sur la nécessité d'un changement de paradigme, substituant à une logique de stockage ou d'augmentation de l'offre, une politique volontariste de maîtrise des usages. Au-delà de la consommation domestique, c'est bien une **approche globale de la sobriété englobant l'irrigation agricole, l'arrosage des espaces verts, les usages touristiques et industriels qui est évoquée**.

La sobriété est aussi pensée comme un levier de préservation des milieux permettant d'éviter le recours à des infrastructures lourdes et coûteuses.

La sensibilisation de la population, dès le plus jeune âge, est également perçue comme une condition clé de réussite. Elle doit s'inscrire dans un effort de pédagogie ciblée auprès des différents usagers (agriculteurs, acteurs du BTP, touristes, collectivités, etc.).



# ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLÉES/PARTENAIRES INSTITUTIONNELS SUR LES ENJEUX DU SDAGE DU BASSIN DE CORSE

## Synthèse des contributions

### GRANDS ENJEUX DE L'EAU À TRAITER DANS LE PROCHAIN SDAGE



#### Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

Cet enjeu est perçu comme essentiel au pilotage efficace des politiques de l'eau : plusieurs contributions insistent sur le fait qu'on ne peut pas gérer durablement une ressource sans en connaître précisément l'état, les usages et les pressions qui s'y exercent. Le lien entre connaissance, action publique et acceptabilité sociale des mesures est ainsi clairement affirmé.

Le besoin de connaissance porte à la fois sur la ressource elle-même (quantité, disponibilité, qualité), sur les pressions (prélèvements, rejets, polluants, effets cocktail), mais aussi sur l'évolution des milieux (zones humides, mares temporaires, continuité écologique...) et la dimension humaine (comportements, consommation, démographie). Le CESEC, notamment, appelle à relier systématiquement la ressource et les milieux, considérés comme indissociables.

Enfin, l'enjeu de partage et d'accessibilité de cette connaissance est tout aussi central : il ne s'agit pas uniquement de produire plus de données, mais de mieux organiser les flux d'informations, de limiter les redondances et de mobiliser une diversité d'acteurs (scientifiques, collectivités, citoyens, secteurs économiques).



#### Restaurer et préserver les milieux

La restauration et la préservation des milieux aquatiques, humides et littoraux apparaissent comme un enjeu central pour l'avenir. Ce thème nécessite des engagements à long terme pour garantir la continuité écologique, la résilience des territoires face au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Les zones humides, les ripisylves, les cours d'eau, les embouchures et le littoral corse (notamment sa vulnérabilité et les risques de salinisation) font l'objet de nombreuses préoccupations. La Collectivité de Corse insiste notamment sur la vulnérabilité du littoral et sur les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes, comme la « canne de Provence » ou aux phénomènes de salinisation.

La notion de continuité écologique, évoquée par le CESEC, fait également consensus : l'eau qui circule est perçue non comme une perte, mais comme un vecteur de vie, indispensable à l'équilibre des écosystèmes. Cela s'accompagne d'une critique de certaines pratiques humaines qui, en perturbant ces équilibres (retenues amont, urbanisation des zones humides), nuisent à la santé écologique des territoires.



# ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLÉES/PARTENAIRES INSTITUTIONNELS SUR LES ENJEUX DU SDAGE DU BASSIN DE CORSE

## Synthèse des contributions

### GRANDS ENJEUX DE L'EAU À TRAITER DANS LE PROCHAIN SDAGE



#### Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durables

Cet enjeu est perçu comme fondamental et transversal. Les contributions soulignent qu'une gestion durable de l'eau ne peut réussir sans une intégration explicite dans l'ensemble des politiques publiques : urbanisme, agriculture, énergie, tourisme, santé, fiscalité et plus généralement aménagement du territoire.

L'eau est décrite comme une ressource vitale, « l'une des principales sources de vie » qui doit être prise en compte de façon structurée dans les documents de planification (SCOT, PLU, PADDUC). Les contributions soulignent la nécessité d'une meilleure mise en cohérence entre ces documents et les enjeux de l'eau, afin de garantir une gestion intégrée et durable des milieux.

Une attente forte émerge en faveur d'une approche écosystémique, capable de dépasser les silos institutionnels et sectoriels pour mettre en cohérence les objectifs de sobriété, de résilience et de préservation des milieux avec les logiques d'urbanisation de développement économique et d'autonomie alimentaire.



#### Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

L'enjeu des infrastructures est considéré comme très important voire prioritaire, notamment dans les zones rurales, les territoires en tension démographique ou touristique et ceux souffrant de réseaux vieillissants.

La question du rattrapage ne se limite pas à l'eau potable : elle englobe aussi l'assainissement, la gestion des eaux pluviales, la réutilisation des eaux usées et même la gestion différenciée de l'eau potable et non potable. La question des infrastructures est fréquemment associée à un retard encore marqué, malgré les efforts engagés par des programmes successifs qui n'ont permis qu'un rattrapage partiel..

Les contributeurs appellent à une gestion durable, anticipatrice et territorialement adaptée des infrastructures, avec une attention particulière aux enjeux climatiques (désaisonnalisation, stockage hivernal, lutte contre les fuites et le développement de cyanobactéries) et à la réalité des usages.



# ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLÉES/PARTENAIRES INSTITUTIONNELS SUR LES ENJEUX DU SDAGE DU BASSIN DE CORSE

## Synthèse des contributions

### GRANDS ENJEUX DE L'EAU À TRAITER DANS LE PROCHAIN SDAGE



#### Améliorer la gouvernance et développer l'ingénierie

La gouvernance et l'ingénierie apparaissent comme des leviers transversaux indispensables à la réussite de tous les autres enjeux. Une gouvernance faible ou cloisonnée, couplée à une ingénierie insuffisante, constitue un frein majeur à la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Cet enjeu est décrit comme un « enjeu-outil » fondamental pour que les politiques de sobriété, de restauration des milieux ou d'aménagement durable puissent se traduire concrètement dans les territoires.

Le besoin d'une meilleure articulation entre les échelons locaux, l'État et l'instance de bassin est très présent, de même que la nécessité de mieux mobiliser les compétences et expertises disponibles que ce soit par mutualisation ou recours à des prestataires extérieurs.

Enfin, la création d'une Agence de l'eau propre à la Corse est portée par plusieurs contributions comme une réponse structurelle pour simplifier l'organisation, renforcer l'autonomie régionale et soutenir l'action publique locale.

